***Revue des politiques sociales et familiales***

**Feuille de style[[1]](#footnote-1) faisant état des règles de mises en forme des comptes rendus**

Lors de la soumission de votre compte rendu, il vous est demandé de transmettre :

* Une version **non-anonymisée** de votre compte rendu ;
* Une version **anonymisée** de votre compte rendu : toute information permettant d’identifier l’auteur du compte rendu doit être supprimée (vos noms et prénoms, etc.). Veillez en outre à supprimer votre identité dans les propriétés du document.

[PAGE 1] Prénom, nom, statut[[2]](#footnote-2), institution de rattachement[[3]](#footnote-3), email de l’auteur de la recension[[4]](#footnote-4).

[PAGE 2]

# Titre de l’ouvrage ou du colloque (Arial 16 gras)

Sous-titre de l’ouvrage ou du colloque (Arial 14 non gras)

Compte rendu d’ouvrage :Prénom.s et nom.s du ou des auteurs de l’ouvrage, éditeur, année de parution, nombre de pages (Arial 11 gras)

Compte rendu de colloque :Prénom.s et nom.s et affiliation.s institutionnelle.s des organisateurs, date et lieu de l’événement, organisme.s soutenant l’événement (Arial 11 gras)

[PAGES SUIVANTES]

**[Corps de texte,** Arial 11 non gras et en double interligne aligné à gauche).

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Cras rhoncus, tellus id efficitur ornare, neque nisi commodo velit, ac molestie neque dui scelerisque quam. Nulla maximus metus risus, sit amet gravida risus suscipit nec…

**Il n’y a pas d’intertitres ni de sous-titres dans les comptes rendus.**

**Règles d’écriture**

1. **Typographie**
* Développer les sigles et acronymes en toutes lettres à la première mention, puis le sigle entre parenthèses.

Exemples : [acronyme] la prestation d’accueil du jeune enfant (Paje), [sigle] protection maternelle et infantile (PMI).

L’acronyme/ sigle sera ensuite utilisé dans le texte.

* La revue a opté pour les modalités de féminisation suivantes : auteur 🡪 autrice ; chercheur 🡪 chercheuse.
* Ajouter les accents à la première lettre des capitales ou majuscules accentuées (À, Île-de-France, États-Unis, etc.).
* Inclure la première lettre majuscule du prénom suivie d’un point quand les auteurs sont cités dans le corps de texte. Exemple : Selon M. Dupont...
* Les mots en langue étrangère sont en italique, et, quand ils ne sont pas d’usage courant dans la langue française une traduction ou explication est proposée (dans le texte, entre parenthèse ou en note).
1. **Citations**
* Les citations sont en italique et les sources indiquées.
* Insérer les citations avec un retrait lorsqu’elles sont supérieures à 250 signes (espaces compris), les insérer à la ligne avec un retrait.

[Citations courtes dans le texte] « Maecenas eu sagittis risus »

[Citations longues en retrait]

« Maecenas eu sagittis risus, ut pellentesque erat. Proin suscipit luctus turpis vitae vestibulum. Duis feugiat erat libero, in consectetur tellus placerat ut. Vestibulum sit amet congue nulla, in molestie elit. Donec convallis aliquet pellentesque. Integer molestie lectus sed molestie rutrum. »

* En cas de double citation (ou citation dans citation), les premiers guillemets sont en français («…» et contenu en italique), les seconds guillemets en anglais (“…“ et contenu en romain).

Exemple : «Maecenas eu sagittis risus*. ”*Duis feugiat erat libero*”* ».

* Les informations entre crochets sont en romain.

Exemple : «Maecenas eu sagittis risus*.* [...] Duis feugiat erat libero» [Femme, 77 ans, centre-ville, vit seule, 12 juin]

* Les références bibliographiques font l’objet d’un appel dans le texte (Dupont, 1996). Pour les citations, ajouter la page de l’ouvrage correspondant (Dupont, 1996, p. 22).
* En cas de références bibliographiques de trois auteurs ou plus, employer la locution latine « *et al.* » dans le texte, et mentionner l’intégralité des auteurs dans les références bibliographiques.

Exemple : [dans le texte] (Lambert *et al*., 2020) ; [références bibliographiques] Lambert A., Cayouette-Remblière J., Guéraut É., Le Roux G., Bonvalet C., Girard V., Langlois L., 2020, Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de Covid-19 a changé pour les Français, *Population & sociétés*, n° 579, p. 1-4.

##### Références bibliographiques (titre en Arial 11 gras)

Présenter les références en fin d’article, par ordre alphabétique de la façon suivante :

[Ouvrage]

Bourdieu P., 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.

[Chapitre d’ouvrage collectif]

Heinen J., 1993, *Le poids du passé sur le présent incertain. L’exemple de la Pologne et de l’ex-RDA*, *in* Heinen J., Gautier A. (dir.), *Le sexe des politiques sociales,* Paris, Côté-femmes édition, p. 145-170.

[Article]

Autès M., 2005, Territoires et subjectivités : les nouveaux défis de l’action sociale, *Politiques sociales et familiales*, n° 81, p. 9-18.

[Thèse ou mémoire]

Ouellet J., 2012, *Adaptation de l’enfant, conflits parentaux et relations parents-enfant en garde partagée et en garde seule*, thèse de doctorat en psychologie sous la direction de Sylvie Drapeau, faculté des sciences sociales, université Laval, Québec.

[Rapport]

Observatoire national de l’enfance en danger (Oned), 2014, *La situation des pupilles de l’État – Enquête au 31 décembre 2011*, <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/> (consulté le 25 août 2018).

**Pour toute publication en ligne, ajoutez le lien du site (interactif) et la date de consultation (entre parenthèses).**

1. **Notes de bas de page**(Arial 10)
* Utiliser l’outil de création automatique de notes de bas de page.
* Limiter le nombre et la longueur des notes.
* En faire mention dans le texte en exposant collé au terme précédent.
1. Les éléments soulignés ont un style associé. [↑](#footnote-ref-1)
2. Indiquer le statut correspondant à l’organisme mentionné. [↑](#footnote-ref-2)
3. Décliner les sigles et acronymes. Par exemple : Institut national d’études démographiques (Ined). [↑](#footnote-ref-3)
4. Informations à supprimer dans la version anonyme. [↑](#footnote-ref-4)